

Jeudi 1^{er} décembre 2016

P8_TA(2016)0465

Accord US-UE sur la protection des informations à caractère personnel traitées en matière d'infractions pénales ***

Résolution législative du Parlement européen du 1^{er} décembre 2016 sur le projet de décision du Conseil concernant la conclusion, au nom de l'Union européenne, de l'accord entre les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne sur la protection des informations à caractère personnel traitées à des fins de prévention et de détection des infractions pénales, d'enquêtes et de poursuites en la matière (08523/2016 — C8-0329/2016 — 2016/0126(NLE))

(Approbation)

(2018/C 224/44)

Le Parlement européen,

- vu le projet de décision du Conseil (08523/2016),
 - vu le projet d'accord entre les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne sur la protection des informations à caractère personnel traitées à des fins de prévention et de détection des infractions pénales, d'enquêtes et de poursuites en la matière (08557/2016),
 - vu la demande d'approbation présentée par le Conseil conformément à l'article 16 et à l'article 218, paragraphe 6, deuxième alinéa, point a), du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (C8-0329/2016),
 - vu la lettre de la commission des affaires étrangères,
 - vu l'article 99, paragraphe 1, premier et troisième alinéas, et paragraphe 2, ainsi que l'article 108, paragraphe 7, de son règlement,
 - vu la recommandation de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures et l'avis de la commission des affaires juridiques (A8-0354/2016),
1. donne son approbation à la conclusion de l'accord;
 2. charge son Président de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission, ainsi qu'aux gouvernements et aux parlements des États membres et des États-Unis d'Amérique.